

RÉUNION TECHNIQUE DE LA FSR SUR LES SUICIDES DU 5 SEPTEMBRE 2025

Après le chaos médiatique autour du GT du 9 juillet 2025 suite à la sortie de l'article du Monde, le Directeur général adjoint a présidé une 2ème réunion technique le 5 septembre sur « la prévention des actes suicidaires à la DGFIP ».

Affichant une volonté de transparence totale sur un sujet aussi délicat pour notre collectif professionnel, la DGFIP a communiqué les chiffres des suicides et tentatives de suicides depuis 2020. Le contexte récent est particulièrement alarmant avec 28 actes suicidaires pour la seule année 2025 à l'ouverture de la séance (14 suicides et 14 tentatives de suicides). Et cela ne reflète que partiellement la réalité puisque le médecin psychiatre nous a expliqué lors de la FSR du 9 juillet que les données scientifiques font ressortir au moins 10 fois plus de tentatives que de suicides ! La CGT Finances publiques a dénoncé l'omerta de trop nombreuses directions locales, mais aussi la situation individuelle des agents en arrêt maladie suite à une tentative de suicide pour faire connaître aux acteurs de préventions le motif exact par crainte d'être stigmatisé ou pire par peur de représailles. Ces drames sont bien la démonstration que l'on doit revoir notre approche sociétale du vivre au travail.

Organisations syndicales et parité administrative partagent le caractère multifactoriel qui entraîne le passage à l'acte suicidaire. Ainsi la proposition faite par la directrice générale lors de la 1ère réunion dédiée aux actes suicidaires du 8 juillet dernier de la proposition d'ouverture systématique d'une enquête de la formation spécialisée locale est une avancée. Cela permettra de tenir un véritable tableau de suivi national, avec une chaîne d'informations à améliorer entre les directions locales et la DG et les OS. La CGT Finances Publiques revendique que ces enquêtes systématiques soient proposées pour tous les événements survenus depuis le 1^{er} janvier de cette année et non depuis la note de la DG du 9 juillet 2025.

L'omerta dénoncée par la CGT Finances publiques correspond à la volonté récurrente des directions de ne pas transmettre toutes les informations administratives et professionnelles qui entourent un événement grave (absence de la durée d'un arrêt maladie, situation de non titularisation ou de mise en incapacité). Ce fonctionnement culturel quasi systémique d'un autre âge permet l'invisibilisation des personnes en burn-out, en dépression, prémices du suicide. Il empêche la mise en place d'un véritable plan d'action local pour éviter la fragilisation des collectifs de travail.

Du fait de la multiplication récente des signalements, la CGT Finances Publiques dénonce la dérive du suivi des stagiaires dans les départements après les écoles de l'ENFIP. Il se pratique désormais un suivi quasi individualisé culpabilisant et pathogène du stagiaire. Le stage devenu probatoire et son approche managériale productiviste entraînent parfois de l'isolement, voire de la honte de ne pas être à la hauteur des attentes, qui créent de facto une zone de danger où la menace de non-titularisation peut gravement nuire aux agents qui sont encore « stagiaires », donc en période d'apprentissage !

Le DGA s'est engagé à ce que des instructions très claires soient adressées aux directions locales pour une remontée précise des événements graves. L'exploitation des outils de prévention, comme le tableau de veille sociale avec les écarts ou les arrêts maladie, l'observatoire interne et les chiffres catastrophiques du « ressenti » des agents doit permettre de mettre en avant les fragilités très intenses et connues de longue date de services entiers.

Le plan d'action présenté lors de la réunion ne répondait pas à la demande de la CGT Finances Publiques, qui, dès le 8 avril 2025, avait proposé la mise en place d'un plan d'action national immédiat de grande ampleur.

Mais la direction générale refuse l'idée même défendue par la CGT Finances Publiques de dédier une enveloppe budgétaire et que ce plan d'action soit national et non géré de façon isolée dans chaque direction comme elle le désire.

La DG n'est surtout pas prête à :

- ✓ Renoncer aux suppressions d'emplois.
- ✓ Arrêter les incessantes restructurations.
- ✓ Reconstruire une véritable chaîne de prévention (déshumanisation des services RH avec les formuels au SIRH, les médecins du travail en grande souffrance à la DGFIP, les assistantes sociales et de prévention en sous effectif chronique dans les départements ou complètement absentes dans un 1/3 d'entre elles, pas de volonté de prendre l'avis de véritables spécialistes -et non des communicants des chaînes infos).

La seule réponse de la DG est de recueillir les bonnes pratiques et de mettre des infirmier·es en remplacement de médecins du travail par exemple.

Sur les documents des données statistiques et enquêtes, la CGT Finances publiques a insisté sur la proportion de cadres B et C plus touchés (en moyenne 43 % d'événement graves chez les C pour 25,5 % de notre population active DGFIP en 2024) et a revendiqué que :

- ✓ Les enquêtes de la formation spécialisée locale soient plus poussées et n'oublient pas de faire le lien avec le mal-être au travail, qui entraîne le cercle vicieux du mal-être à la maison.
- ✓ Le recours à l'expertise externe dans le cas de l'application de l'art 64 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations de l'État relatifs aux accidents du travail et art 67 relatif aux dangers graves et imminents. Il faut envisager le recours à l'inspecteur du travail prévu dans les textes. La notion de coût ne doit pas freiner la recherche de solutions de prévoyances durables.
- ✓ Une visibilité sur les cas d'accident de travail, de service et que le lien soit fait avec les reconnaissances de maladie professionnelle qui montreraient alors l'imputabilité aux services.
- ✓ Sur les données statistiques, que soit utilisé à l'avenir le panel du ministère du travail sur les actifs et non de la population totale (exclure les moins de 18 ans et les plus de 64 ans).
- ✓ La création d'un critère de maturité organisationnelle d'un service. En effet entre des services devenus fourre-tout comme les SIE, qui accueillent toutes les missions nouvelles (ex PCE) et un service plus stabilisé dans le temps (les SPFE par exemple), la DGFIP doit réfléchir aux tensions organisationnelles par le biais du recoupement national de fiches de signalement par typologie de services où des événements graves sont survenus.

Sur le plan d'action 2025/2027, la CGT Finances publiques est totalement insatisfaite de l'approche DGFIP ; dans ce plan il n'y a RIEN sur :

- ✓ Le sens de nos missions de service public.
- ✓ La sortie de l'industrialisation des tâches (tout numérique et IA).
- ✓ Le changement des processus de travail.
- ✓ Le sens du travail.
- ✓ L'environnement de travail (espaces de travail, télétravail).
- ✓ Les violences sexistes et sexuelles.
- ✓ L'emploi, les restructurations, les transferts de missions.
- ✓ Les règles de gestion (cf GT Gestion prévisionnel des emplois du 4 septembre 2025).

La CGT Finances publiques a conclu ainsi son intervention :

« Le plan d'action présenté est loin des attentes des agents, qui veulent des annonces et des actions concrètes et immédiates. Rappelons que des vies et la santé mentales de beaucoup de collègues est en jeu ! »

De plus, les chefs de services et encadrants sont accablés de nouvelles responsabilités, tâches ou formations, alors qu'ils sont pour beaucoup déjà usés par l'absence de réponse RH et pressurisés par le management toxique des numéros 1.

Tout au long de cette réunion, la CGT Finances Publiques a formulé de nombreuses propositions pour enrichir un projet actuellement de 24 pages.

La CGT Finances publiques a demandé que ce texte soit soumis au vote des représentants syndicaux à l'occasion d'une présentation officielle en FS exceptionnelle de réseau avant la prochaine FS du 18 novembre.

Mais cette FSR exceptionnelle a été refusée par le DGA.

Une prochaine réunion technique sera convoquée au dernier trimestre 2025.

Conclusion : une réunion sur un plan d'action 2025-2027 qui nous laisse amers et consternés face au gâchis humain et sociaux qui reste sans budget et sans action immédiate.